

MONSEIGNEUR,

Daignez permettre à vos filles affligées de venir vous parler de leur Mère bien-aimée que la mort vient de ravir à leur affection. C'est une grande consolation de pouvoir ainsi épancher dans votre cœur si paternel toute la douleur de nos âmes.

C'est le 8 septembre que notre chère Mère Honorine nous a quittées pour aller recevoir la récompense de sa vie si sainte, si sanctifiée par la souffrance ! Ce départ si subit, après les douces joies que nous avait apportées la visite de notre Très Rde Mère Générale, nous rend ce sacrifice plus douloureux encore. Ce fut seulement deux jours après son départ que notre chère Mère fut atteinte de la maladie qui devait nous la ravir. De grandes douleurs dans la tête, accompagnées de vomissements, l'affaiblirent tellement que le troisième jour, le samedi au soir, elle demanda elle-même les derniers Sacraments qu'elle reçut avec les plus grands sentiments de piété. Le lendemain matin elle était si faible qu'elle ne donnait plus aucun signe, si ce n'est de baiser le crucifix chaque fois qu'on l'approchait de ses lèvres. Le R. P. Dom Paul Benoit, que nous fîmes venir, fit aussitôt les prières de la recommandation de l'âme, croyant qu'elle allait bientôt rendre le dernier soupir. Mais Dieu, devant différer l'heure du sacrifice et permettre à plusieurs de nos Sœurs de venir recevoir le dernier adieu de leur Mère et être les témoins de la mort d'une sainte. Notre chère malade fut un peu mieux le lendemain et le mieux se continua jusqu'au midi : nous commençons à espérer en la guérison, mais ce rayon d'espérance ne fut pas de longue durée, bientôt notre Mère, sentant sa fin approcher, nous fit toutes appeler pour prier auprès d'elle; elle nous dit quelques mots à peine intelligibles, mais que nos cœurs comprirent très facilement; ce furent ses dernières paroles. Elle resta entre la vie et la mort depuis le mercredi soir jusqu'au jeudi à midi où elle rendit le dernier soupir. On peut dire que toute sa maladie ne fut qu'une longue agonie. Cependant malgré ses grandes souffrances, notre chère et vénérée Mère ne fit entendre aucune plainte et garda sa connaissance jusqu'à son dernier soupir qu'elle rendit en baisant son crucifix.

Tels sont, Monseigneur, les quelques détails de cette mort si sainte et si édifiante; nous les offrons à Votre Grandeur en mémoire de notre Mère bien-aimée, dont vous avez connu et apprécié le mérite et les vertus. Nous comptons sur votre indulgence pour nous excuser de vous en parler si imparfaitement et nous vous prions de nous accorder une de vos plus paternelles bénédictions.

Daignez agréer, Monseigneur, l'humble expression de tout le dévouement et de toute la vénération de vos filles des Cinq-Plaies.

SR AUGUSTINE DE L'ECHARISTIE.

N.-D. DE LOURDES
20 septembre 1910.